

PERCEPTION DU RÔLE DES MÉDIAS DANS L'ÉPISODE DES « ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES »

synthèse

LE CONTEXTE

« C'est vrai que les médias en mettent beaucoup, mais il n'y a pas de fumée sans feu. À quelque part, je trouve qu'ils ont bien fait de mettre le projecteur là-dessus. Oui, c'est vrai, parce que je trouve qu'à un moment donné, il y a des limites. »

« C'est vendeur parce que cela attaque les valeurs du peuple québécois »¹.

Depuis environ deux ans, le Québec est traversé par un afflux d'événements qu'on a regroupés sous le chapeau des « accommodements raisonnables ». Les médias ont joué un rôle majeur dans ce contexte. Miroir ? Catalyseur ? Révélateur ? Manipulateur ? Ce rôle est ambigu et remis en question.

Pour explorer cette dynamique « médias/crise des accommodements raisonnables », le Centre d'études sur les médias, de l'Université Laval, a organisé six groupes de discussion, tenus en juin 2007 à Montréal, Trois-Rivières et Montmagny, et composés de francophones choisis au hasard dans la population.

Ce texte synthétise les propos des participants. Le rapport complet, avec le verbatim des propos tenus, est aussi disponible sur demande.

UN : LES FAITS RELIÉS AUX ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

« Les gens sont menacés par de nouvelles habitudes, par des concessions qu'ils devraient faire. Cela fait qu'ils ont à s'adapter, à négocier de nouvelles façons de vivre ensemble, dans la différence ».

« On s'est battu pendant des années pour sortir la religion des institutions et on accepte la religion des autres n'importe où, pour n'importe quelle raison. »

¹ Les citations sont tirées du verbatim des discussions.

Dans les perceptions populaires, quels sont les faits qui composent l'univers mental des «accommodements raisonnables» ? Nos participants en identifient aisément un total de 21, dont 7 principaux : les fenêtres givrées du YMCA, l'affaire du kirpan, le port du voile sous le casque protecteur au taekwondo, l'affaire des femmes policières et des Juifs hassidiques, la possibilité de voter en ayant le visage voilé, l'affaire de la cabane à sucre, la réglementation municipale de Hérouxville.

Les faits secondaires

- Le sapin de Noël à Montréal ou à Toronto;
- L'absence de port du casque de construction pour y conserver un turban;
- L'affaire de l'ambulancier et de son sandwich dans la cafétéria de l'hôpital général juif;
- Les prisonniers qui peuvent se faire venir de la nourriture casher;
- L'affaire des piscines ou des cours prénataux où les hommes ne peuvent être présents avec les femmes ;
- La salle de prière à l'ETS;
- Les examens de femmes musulmanes faits uniquement par des femmes médecins;
- La contestation de la prière dans certains conseils municipaux;
- Les subventions aux écoles juives;
- L'enlèvement des crucifix dans les écoles;
- Les exigences religieuses pour les garderies, les milieux de travail;
- Les incendies ou saccages d'écoles juives;
- Les transfusions sanguines pour les Témoins de Jéhovah;
- Les gangs de rues à Montréal.

On constate que la large majorité des faits cités portent sur le port du voile, la place de la femme et sur les pratiques religieuses musulmanes

COMMENTAIRES

- Dans la dynamique des six groupes, il ressort que les participants connaissent presque tous l'intégralité des faits cités. Cette liste est donc partagée par les groupes, et les participants citent souvent tel ou tel dossier. On sent que le sujet suscite de l'intérêt et a été suivi de près, d'autant plus que bon nombre de ces sujets n'étaient plus dans l'actualité depuis des mois (comme le kirpan). On peut donc parler de « dossiers hautement médiatisés », sur lesquels les gens

ont la mémoire longue et ils sont assez bien informés des événements, en général.

- On note aussi que les gens ont une vision large de ce dossier : ils y incluent dans une continuité logique bien des faits qu'ils jugent reliés, et même certains faits qui, à première vue, surprennent dans ce contexte (comme les transfusions sanguines ou les gangs de rues, sans doute à cause de la présence d'Haïtiens).
- Essentiellement, les faits cités par les participants touchent à la place des femmes et au port du voile, avec toutes leurs ramifications. Les aspects juridiques et politiques ne sont pas vus comme des événements en soi.

DEUX : LES RÉACTIONS SUR LE FOND DES ÉVÉNEMENTS

« Ils veulent venir ici parce qu'on est un pays qui est ouvert et ils veulent nous changer pour être comme dans leur pays. »

« Ils ont vu que cela fonctionnait, les accommodements raisonnables, il y en a en qui en ont demandé plus, on va aller plus loin, voir jusqu'où cela va aller. »

Après avoir demandé aux participants de faire une liste des faits et événements qui constituent, à leur sens, la constellation des accommodements raisonnables, nous leur demandions de nous faire part des réactions « de leur entourage » à ces événements.

COMMENTAIRES

- Ce qui nous a d'abord surpris, c'est la vigueur des réflexions. Les participants avaient visiblement des opinions déjà construites avant d'arriver dans le groupe. Au fur et à mesure qu'ils constataient que la majorité des autres participants partageaient leurs visions, ils en ajoutaient, avec des termes plus directs.
- Par ailleurs, on remarquera le nombre de fois que les expressions impersonnelles « ils », « ces gens-là », « eux autres », etc. sont employées.
- Dans tous les groupes, le sentiment central se résumerait par cette opinion: ils viennent chez nous; au lieu de s'adapter, ils veulent nous changer, changer notre société, nous imposer des choses. Et les participants font aussi le raisonnement inverse : chez eux, ils exigeraient que l'on s'adapte à leurs mœurs et coutumes. En comparaison, on fait remarquer comment, dans le passé, des étrangers protestants ou asiatiques s'adaptent sans éclat, font de la religion une affaire privée. Donc c'est la perception centrale d'une minorité

d'arrivants qui vient dicter ses lois. Un mot qui revient souvent dans les propos est « envahisseurs », un terme générant deux sentiments : la peur et la frustration.

- Les gens perçoivent la différence tantôt au plan de la culture en général tantôt au plan de la religion en particulier. C'est sur cette dernière qu'on met surtout le projecteur : on estime que le Québec est une société laïque, où la religion est une affaire individuelle et privée et ne devrait pas donner lieu à des manifestations ayant un impact public. Cette perception reflète la mémoire encore fraîche d'un Québec dominé par une religion envahissante, dont il s'est plus ou moins débarrassé. Ce « retour de la religion » est assez mal perçu et il est instructif que personne dans les groupes n'ait fait état positivement de ce retour de la religion par rapport à sa propre religion, sans doute catholique
- Constamment, on pose la question du respect de l'identité québécoise. On a l'impression que les nouveaux arrivants ne respectent pas cette identité. Et on pose la question suivante: « Que sommes-nous, alors ? », une interrogation formulée fréquemment et sous plusieurs formes. On a l'impression que dans l'adaptation à une société moderne et mouvante, il y a des frontières qu'on ne peut franchir sans devenir un autre, sans trahir son identité. La question de la religion, vue comme une activité qui doit être privée et non exposée sur la place publique avec éclat, est une de ces limites fondamentales, comme aussi l'égalité de la femme dans notre société.
- Également, plusieurs font remarquer que ces comportements sont ceux d'une minorité agissante, de marginaux qui « testent » la population québécoise. L'expression revient souvent : les participants disent qu'on teste les limites d'endurance collective des Québécois, sur la base de la Charte des Droits.
- Une partie des participants, et ce, autant à Montréal qu'en province, fait valoir que ces événements créent du racisme et du rejet de la part de la majorité. Du même souffle, on met en garde contre les amalgames et les généralisations. Puisqu'il s'agit d'une minorité agissante, il faut éviter de mettre tous les Arabes ou les Juifs dans le même bain. De même, en regardant la longue liste des événements liés aux accommodements raisonnables, plusieurs participants déplorent le niveau d'importance très variable de ces faits : on y retrouve des faits purement anecdotiques et d'autres, d'une réelle importance. Ce qui ouvre la porte aux rôles des médias...

TROIS : LES FACTEURS LIÉS À L'IMPORTANCE DES ÉVÉNEMENTS

La question posée était : « Qu'est-ce qui a fait que ces événements-là ont été si importants ? ».

COMMENTAIRES

- Dans l'ensemble, on cible certains événements déclencheurs, tout en mettant rapidement le projecteur sur le rôle amplificateur des médias. Selon les groupes, l'accent est mis tantôt sur les événements eux-mêmes, tantôt sur les médias. En fait, les gens font difficilement la distinction claire entre les contenus et les contenants, entre les faits reliés aux accommodements et la manière dont les médias les traitent. Une partie de cette distinction vient de notre analyse et n'est pas évidente dans les propos entendus.
- En fait, à Montréal on a largement centré les causes sur les médias, tandis qu'à Trois-Rivières, on a fait un partage assez médian des responsabilités. Enfin, à Montmagny, la majorité des participants ont parlé du contenu des événements et assez peu des médias (de façon assistée).
- Le rôle des médias est donc plus ou moins fortement pointé, selon les endroits où se tiennent les groupes. Comme on le détaillera plus loin dans ce rapport, on fait ressortir le fait que les médias créent du sensationnel en mettant en exergue des faits souvent mineurs ou limités; qu'ils généralisent à une communauté des faits isolés et qu'ils sont engagés dans une course aux cotes d'écoute qui explique leur appétit pour ce genre d'événements sensibles (ou délicats). Le sujet est vendeur, on s'en rend compte.
- On note des variations selon les médias, en termes de qualité de contenu et de niveau de traitement de la nouvelle. Que le sujet des accommodements soit « imposé » en partie par les médias ne semble pas faire de doute dans l'esprit de nos participants, ce qui ne les scandalise pas nécessairement.

- Plusieurs considèrent que l'affaire du kirpan est l'élément déclencheur premier de la « crise² », du moins au plan chronologique. Il est très connu, près de deux ans après les faits juridiques.
- Pour la majorité, cette crise touche à la religion et à la religion musulmane. Les gens seraient sensibles aux affaires religieuses, compte tenu du passé du Québec sous cet aspect. Une minorité voudrait donner une place « abusive » à la religion au Québec et cela touche fortement nos sensibilités.
- Également, le fait que la plupart de ces événements touchent le rôle des femmes dans notre société et l'égalité entre les sexes contribuerait grandement à leur donner cette importance.
- Le rôle des politiciens comme facteur causal n'est pas fortement souligné. On les voit comme des atténuateurs de la crise, des gens qui manoeuvrent pour éviter de se faire coincer. Dans certains cas, on signale qu'ils protègent plus ou moins secrètement les minorités en cause. En général, ils sont vus comme « faibles » dans ces dossiers.
- Également, on fait remarquer que la société change, qu'elle évolue et que l'importance de cette crise provient de la prise de conscience de l'apport de l'immigration qui transforme la nature du Québec. En fait, tout se passe comme si cette crise faisait prendre conscience à bien des Québécois, surtout hors de Montréal, que la forte immigration finit par remettre en question les valeurs identitaires.
- Dans la plupart des cas, on pense que ce sont les agissements de certaines communautés culturelles qui font surgir la question.
- Certains font le lien avec l'existence de la Charte des Droits, qui serait la cause première de la crise. Les communautés culturelles utiliseraient cette Charte pour avancer des positions, ce qui aurait généré les événements actuels.

² Le mot « crise » a été rarement employé par les participants et est utilisé ici à des fins de commodité.

- De façon minoritaire, certains font remarquer que ces événements arrivent dans le sillage des attaques de 2001 aux États-Unis, de la guerre en Irak et en Afghanistan. Sans que cela ne soit exprimé aussi clairement, on assisterait à un prosélytisme musulman lié à ce contexte d'affrontement entre « civilisations ».

QUATRE : LE COTÉ NÉGATIF DANS LE CAS DES ACCOMMODEMENTS RAISONNABLES

« Les médias se jettent là-dessus, ils mettent le paquet. D'un côté, ils font bien, d'un autre côté, ils en mettent trop. »

« Ils ont fait quelque chose de général à partir de cas particuliers. »

« Les médias de Montréal, surtout. C'est l'actualité de Montréal, les médias sont tous centrés sur Montréal, c'est important pour eux mais ce n'est pas notre problème à Montmagny. »

« Pour moi, les médias, une chance qu'ils ont été là. »

« Mongrain, c'est un homme qui défend beaucoup les Québécois. Il donne son point de vue, pis la plupart du monde sont d'accord avec lui : enfin, y'en a un qui parle, y'en a un qui dit des affaires ».

« Je pense que les médias sont capables de se corriger, de corriger les faits qui sont écrits, les peurs collectives aussi, disons plutôt deux ou trois jours après »

COMMENTAIRES

- En général, les gens semblent assez conscients des liens entre l'impact sensationnel d'une nouvelle, les cotes d'écoute en hausse et la caisse enregistreuse des recettes publicitaires. Mais ces liens ne suscitent pas une forte indignation et on les voit comme une sorte de fatalité.
- L'impact général de ce type de nouvelles provient de ce qu'elles jouent sur des peurs profondes et exacerbent des éléments émotifs frustrants ou menaçants pour les Québécois. Les médias le savent, dit-on, et c'est pourquoi ils se complaisent dans ces sujets.
- Plus spécifiquement, on pense que dans le dossier des accommodements raisonnables, les médias ont exagéré fortement l'importance de ces nouvelles; ils ont mis le focus sur des faits en leur donnant une importance démesurée.

- Un des moyens de cette exagération est la répétition constante des mêmes nouvelles, souvent en boucle. Pour le consommateur qui passe de la radio à la télé aux journaux, cela crée un effet marqué de redondance.
- L'impact de la nouvelle est surtout créé par une vision étroite et manipulée, univoque et simpliste. On ne donne qu'une version des faits, pour en accentuer l'impact. On généralise à partir de cas isolés, créant ainsi l'impression que cela arrive souvent. Aussi, on pratique volontiers l'amalgame abusif : « donc tous les Arabes sont ainsi... ».
- Il est clair que ces procédés des médias créent un malaise chez certaines communautés culturelles et peuvent générer des sentiments racistes.
- Certains participants minoritaires estiment que, dans ces dossiers, les médias dissimulent des faits qui nuisent au gouvernement. Mais le contenu de cette thèse n'est pas clair... D'autres font remarquer que parler de ce genre de sujets fait bien l'affaire des gouvernements car pendant ce temps, on ne parle pas des scandales, des gaspillages, etc.
- Notons que ces « excès » des médias ne contredisent pas nécessairement l'apport positif au débat dont on parlera plus loin dans ce texte. La vision négative des agissements des médias, qui semble généralisée chez les participants, surtout en ce qui concerne la redondance et l'exagération, est en parallèle et non en contradiction avec leur rôle positif.

CINQ : LE COTÉ POSITIF DANS LE CAS DES ACCOMMODEMENTS

RAISONNABLES

COMMENTAIRES

- Selon ces perceptions, les médias ont joué dans ces événements un rôle crucial et très positif de révélateur d'une réalité cachée. Ils ont provoqué un réveil, une prise de conscience de la population *de souche* à l'égard des « agissements » de certaines minorités. On les voit comme des vigiles qui assument un rôle collectif de mettre le projecteur sur des menaces à l'identité profonde des Québécois.

- Les médias ont créé un débat, ont suscité des réactions dans la population et, ainsi, ont lutté contre une indifférence naturelle face à ces événements collectifs. En ce sens, ils prennent le contre-pied d'un complot du silence favorisé par les élites politiques et juridiques. Ils révèlent ce que certains aimeraient tenir caché. Les médias sont donc plus près du peuple que leurs élites : on fait plus confiance à un Mongrain qu'à un Charest ou à un juge pour défendre l'identité collective profonde.
- De façon plus large, les médias font de la pédagogie à l'égard des autres cultures et surtout, des autres religions : ce qu'elles sont, pourquoi on se comporte ainsi, etc. Ils font connaître les autres et en ce sens, font connaître les Québécois à eux-mêmes, en révélant les différences profondes envers certaines cultures ou valeurs.
- Dans les aspects positifs, on notera que les « outrances » des médias, dénoncées et exprimées précédemment dans ce rapport, sont minimisées : certains estiment que les médias se corrigent à moyen terme, que le sensationnalisme arrive en premier mais que dans les jours suivants, avec les compléments d'information et les commentaires, cela s'équilibre; dans l'ensemble, les « outrances » sont perçues sans que ne soient occultés les points positifs. Il n'y a pas de contradictions fortes et ressenties entre le rôle de « révélateur de vérité » et la manière sensationnaliste avec laquelle on le pratique. Les deux coexistent sans drame...
- Les propos sont assez convergents dans les six groupes mais surtout en province, où la réaction sur la perte appréhendée d'identité collective est visiblement plus féroce...

SIX : LA DISTINCTION ENTRE LES MÉDIAS

COMMENTAIRES

- De façon générale, on voit beaucoup de différences entre les médias dans le traitement de ce type d'informations. On est conscient du style de chacun et de la manière dont il joue sa partition. Les gens semblent comparer beaucoup et chacun trouve ses préférés dans la panoplie.

- TQS est nettement perçu comme le plus sensationnel et le plus « agissant » dans ce dossier. C'est à son sujet que les propos semblent les plus variés : certains considèrent Jean-Luc Mongrain comme celui qui éclaire les faits et d'autres dénoncent la superficialité du traitement médiatique de ce réseau.
- TVA arrive en second comme média moyennement « sensationnaliste». Il est le plus écouté chez nos participants, incluant LCN, et, en ce sens, il est vu comme le plus « acceptable ». On signale son émission spéciale sur les accommodements, qui reçoit de bons commentaires. Plusieurs perçoivent les « complémentarités » entre le *Journal de Montréal* ou le *Journal de Québec* et TVA.
- La perception vis-à-vis de Radio-Canada est ambiguë : la plupart lui reconnaissent un travail sérieux supérieur aux autres stations ; par contre, plusieurs - et surtout en province - ne le trouvent pas assez « combatif » et proactif dans ce genre de dossiers. Ce sont les médias de terrain qui seraient au front dans ces dossiers, découvrirait les histoires, tandis que Radio-Canada suit la parade... « On n'aurait rien su si on se fiait seulement sur Radio-Canada ». Évidemment, dans cet ordre d'idées, plusieurs estiment que Radio-Canada est ennuyant et aseptique.
- Le journal *Le Devoir*, lui, est reconnu de loin comme un média de qualité mais il est qualifié d'intellectuel, ce qui semble assez négatif, et on ne le lit pas...
- Autant dans l'écrit que dans l'électronique, on préfère les nouvelles « signées » par un journaliste, qui seraient plus « fiables » que les informations anonymes.
- Dans tous les cas, entre l'électronique et l'écrit, on juge que l'écrit est souvent plus acceptable en ce sens qu'il évite relativement ces nouvelles répétitives en boucle.
- Les médias écrits sont globalement perçus comme couvrant mieux ces faits que l'électronique (bien que plusieurs ne semblent pas les fréquenter). On estime que les journalistes y ont plus de recul, sont moins pressés par les heures de tombée, etc. ; ils seraient plus pondérés, ayant les moyens de donner les diverses facettes de ces questions.

SEPT : LES GESTES À POSER

« Je n'ai pas été impressionné par aucun des médias électroniques que j'ai regardés. Parce que je pense qu'on vise beaucoup la cote d'écoute et le sensationnel. Quand je veux

avoir de l'information que je juge plus précise et plus juste,
je vais aller au niveau des médias écrits ».

« Un journaliste qui explique c'est quoi les accommodements,
les faits juridiques, se servir de ce prétexte pour informer.
Faire de la pédagogie. Des exemples de réussite aussi. »

« Leur marge de manœuvre est faible, ils n'ont pas le choix. »

« Si on avait juste pris le temps d'expliquer les 2 côtés, on
aurait pas été tout de suite d'accord avec ce qui se passait,
mais on aurait compris et on aurait été moins pris à juger d'un
bord comme de l'autre. (...) mais on a monté les deux côtés
pour faire un effet de sensation. »

Dans cette partie finale des discussions avec les groupes, nous demandions aux participants : « Si vous étiez directeur ou directrice d'une salle de nouvelles, lorsque ces événements arrivent, qu'auriez-vous fait de mieux ? » Comme la discussion précédente portait sur le rôle comme tel des médias, de façon à mettre les participants dans le contexte, on notera ici certaines redites.

COMMENTAIRES

Il va de soi que les participants ont exprimé ici beaucoup de vœux pieux. On ne leur demandait pas d'être le plus réaliste...

- Tout d'abord, la presse doit être en premier objective, ce qui signifie pour les participants qu'elle donne les deux ou plusieurs aspects d'une question. Faire appel aux témoignages des personnes concernées directement, faire état des valeurs et sentiments des « autres ». Ou encore : donner les contextes des événements, les « causes des dérapages », le cas échéant.
- Également, on estime que les médias devraient faire de la pédagogie concernant l'intégration des communautés culturelles, d'abord en fournissant des informations contextuelles par rapport aux faits d'actualité mais aussi faire réfléchir les gens, les amener à se poser des questions sur les identités culturelles ou religieuses.
- On est aussi conscient du fait des outrances verbales et langagières des médias, qui sont souvent un problème en soi par manque de retenu. Donc les médias doivent apprendre à modérer leurs expressions, leur

vocabulaire, en somme à « y aller mollo »... Ceci signifie aussi d'utiliser des expressions claires et simples, univoques.

- Autre voie : un média ne doit pas mettre abusivement l'accent sur ces sujets, qui sont souvent de l'ordre des petits faits divers, leur donner une importance démesurée dans l'ensemble des information qu'il diffuse.

- Ayant dit cela, nos participants se montrent particulièrement réalistes en ce qui concerne le contexte de travail des médias : concurrence effrénée, heures de tombée dictatoriale, courses aux cotes d'écoute et au tirage, exigences des actionnaires pour la rentabilité, etc. Pour des raisons inconnues, ce sont surtout les participants de Montmagny qui se sont attardés sur ces questions, en se montrant particulièrement sceptiques sur les possibilités de sortir des sentiers battus et de se dégager une marge de manœuvre assez large.

- Comme on le voit ailleurs dans les débats, la population a une connaissance sommaire mais assez exacte des contraintes du travail des journalistes et des médias. Les causes internes du « sensationnalisme » des médias ne sont plus des informations connues des seuls spécialistes et les gens portent un regard assez réaliste, voire désabusé, sur le fonctionnement de ce petit monde.

HUIT : LES DIFFÉRENCES RÉGIONALES

Entre les trois secteurs explorés, y a-t-il des différences de perceptions importantes ? En fait, la réponse semble « non ». Ce qui peut sembler surprenant mais qui ne l'est pas. En effet, il est probable que les perceptions sur les accommodements soient en grande partie créées par les médias, des médias qui diffusent dans tout le Québec. Le débat est pan-qubécois parce que les médias diffusent à cette échelle. La faible variation entre régions est une preuve de la médiation majeure des médias dans cette question. Par exemple, le niveau de tolérance observé dans nos groupes ne semble pas varier selon le secteur : si le fait d'être en contact avec des Néo-Québécois fait varier cette tolérance, cela n'est pas visible ici : des variables comme la scolarité ou d'autres jouent sans doute davantage.

Dans le détail, on retrouve que la description que font les Montréalais des faits liés aux accommodements raisonnables semble un peu plus précise qu'en province : par exemple on fait remarquer la différence de comportements entre les jeunes musulmans et leurs parents ou des attitudes liées aux mariages interreligieux (ce qui est sans doute du domaine des expériences personnelles). Mais le phénomène de généralisation réalisée par les médias à partir de cas particuliers est remarqué dans les trois secteurs.